

Commune de FOULIGNY

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS INONDATIONS

"VALLÉE DE LA NIED ALLEMANDE"

Élaboration
PRESCRIPTION A.P. du 12 septembre 2002
ENQUETE PUBLIQUE du 14 avril au 12 mai 2003
APPROBATION A.P. du 29 septembre 2003

Modification n°1
PRESCRIPTION A.P. du 09 juillet 2020
APPROBATION A.P. du 02 juillet 2021

PREFECTURE DE LA MOSELLE
Vu pour être annexé à mon arrêté n°2024-2025-582-416-10
du 13 décembre 2024

Modification n°2
PRESCRIPTION A.P. du 11 avril 2024
APPROBATION A.P. du

Richard Smith
LE PREFET
Pour le Préfet
Le Secrétaire Général
Richard Smith

Commune de BIONVILLE-SUR-NIED

Commune de MARANGE-ZONDRANGE

Commune d'HAUTE-VIGNEULLES

Commune de RAVILLE

Commune de GUINGLANGE



0 500,0
mètres

LEGENDE

- R** ZONE ROUGE
→ INCONSTRUCTIBLE
- Rm** ZONE ROUGE
→ SEULS LES CONSTRUCTIONS ET AMÉNAGEMENTS LIÉS AU MOULIN SONT AUTORISÉS SOUS CONDITIONS
- O** ZONE ORANGE
→ CONSTRUCTIONS AUTORISÉES SOUS RÉSERVE DE PRESCRIPTIONS

XXX.XX Cote de référence = cote crue centennale + 0.30 cm
- - - Limite de secteur de hauteur d'eau